



Instinctivement Nature

NUMÉRO 59 - AOÛT 2018

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD



JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

SAGA NUTRITION
 ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
 04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

FABRIQUE EN FRANCE

TRADITION 26/12 29/14 JUNIOR

CHASSE PRO QUALITE PROFESSIONNELLE

25/10 28/13 31/14 SOUPE

Excellente digestibilité et appétence avec nos croquettes

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 22 palettes
 Nous contacter pour les conditions

ARMURERIE Chappaz
 354 route de l'Eglise 74370 CHARVONNEX

Tél. 04 50 60 30 23
 Fax 04 50 60 38 55
 Mail : armurerie-chappaz@orange.fr

EQR SURPLUS

VENTE DE VÊTEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARMÉE

ZI des Afforêts
 rue ingénieur Sansoube
 74800 La Roche sur Foron
 ☎ + fax : 04 50 97 74 86
<http://www.EQRsurplus.com>

Horaires d'ouverture
 Du mardi au Vendredi : de 14h00 à 18h30
 Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Cédric GAYDON Eurl

Travaux spéciaux et forestiers
 TP - VRD
 Accessoires :
 godet orbleur
 godet de curage orientable
 godet de 30cm à 1m
 broyeur forestier
 rogneuse de souche
 brise-roche hydraulique
 tête d'abattage AP4 45

Tel. 06 82 80 66 71
 c.gaydon@hotmail.fr
 www.gaydon-peleuse.com

1801, Route des Grandes Alpes - 74110 MORZINE



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER



« LE SENS DES RESPONSABILITÉS »



L'été nous apporte beaucoup de soleil. Espérons qu'il soit propice à la faune sauvage et avant-coureur d'une belle saison de chasse. Le renouvellement du plan de chasse triennal cerf est annonciateur. 2210 animaux sont inscrits au nouveau plan (hausse de 40 %). Ils sont le signe de l'évolution des populations, du succès de leur gestion et de la responsabilité manifestée par les présidents d'ACCA, pour augmenter sensiblement les prélèvements. Ce nouveau plan de chasse, valable trois ans, est aussi le fruit d'une étroite concertation avec les partenaires forestiers et agricoles pour œuvrer efficacement à l'équilibre agrosylvocynégétique. **Beaucoup de territoires nous envient un tel plan de chasse.** Je salue tout particulièrement ce sens des responsabilités.

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 21 avril à Morzine a été un réel succès et un temps fort privilégié pour rendre compte de toutes les contributions des chasseurs et marquer le 50ème anniversaire de nos ACCA. Chacun a pu mesurer le travail effectué ces cinquante dernières années et le challenge qui est le nôtre pour les dix prochaines.

La défense de notre environnement est au cœur de nos préoccupations. Ce numéro en fait état à divers titres. Je souligne les chantiers que nous conduisons dans le cadre du Partenariat d'Objectifs signé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Philippe MEUNIER, Vice-Président de la Région, y revient dans notre Interview. La Région soutient fortement

notre engagement qui va du suivi du lièvre variable aux grands prédateurs (loup et lynx), de la sauvegarde de nos milieux naturels et des corridors écologiques à l'éducation à l'environnement et au partage de la nature. Dans notre département très urbanisé, notre contribution à l'aménagement des territoires est précieuse. Depuis le début d'année, nous avons participé à 7 commissions préfectorales de défense de espaces naturels, agricoles et forestiers et examiné pas moins de 13 plans locaux d'urbanisme. **Le devenir de nos espaces réside dans ce travail pointilleux et réaliste auprès de tous les partenaires impliqués, afin de rechercher les meilleurs compromis possibles en faveur d'un développement durable**, respectueux de tous les intérêts et enjeux qui font les spécificités de notre département (économiques, sociétales, environnementales, cynégétiques,...).

Nous poursuivons nos échanges avec les autres usagers de la nature. Les conventions signées conjointement portent leur fruit. Une nouvelle rencontre avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Comité Olympique et Sportif a permis d'envisager prochainement une communication encore plus large auprès de tous les clubs d'usagers. Alors que l'ouverture approche, je sensibilise chacun sur l'attention qu'il portera à entretenir des relations de qualité avec tous les pratiquants qu'il rencontrera. Le Dimanche 21 octobre, nous renouvèlerons l'opération « Un dimanche à la chasse ». Voilà une occasion originale de favoriser les échanges. J'invite le plus grand nombre d'entre vous à participer avec vos ACCA à ce rendez-vous très apprécié du grand public.

La Fédération sera présente à la troisième édition de la Fête de la Chasse Alpinus à Aix-les-Bains. Nous vous attendons nombreux à ce week-end savoyard festif. Rien de mieux pour se remettre dans l'atmosphère et préparer sa saison. La Fédération participera également à la 4ème édition de la forêt et du bois qui aura lieu les 29 et 30 septembre à Thorens.

Je souhaite pour chacun une saison de chasse agréable et fructueuse. Je vous invite à être des ambassadeurs de la chasse, au comportement exemplaire et surtout prudent. Nous avons assuré, encore cette année, 9 sessions de formation et de sensibilisation à la sécurité depuis le début d'année. Au total, 37 sessions en 3 ans pour sensibiliser la plupart d'entre vous. Un effort commun sans précédent pour chasser sereinement et en toute sécurité, dans notre beau département où l'exercice de notre passion a sa place et doit la conserver, malgré une cohabitation avec des utilisateurs de la nature de plus en plus pressante.

Très bonne saison à tous.

**Votre Président,
André MUGNIER**



SOMMAIRE

INFORMATION NATIONALE

La FNC active - - - - -	06
-------------------------	----

INFORMATION RÉGIONALE

L'Assemblée Générale 2018 de la FRC - - - - -	07
---	----

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

L'Assemblée Générale 2018- - - - -	08
Un dimanche à la chasse - - - - -	13
La sécurité - - - - -	14
Bilan de la CPO avec le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes - - - - -	16

INTERVIEW

Philippe Meunier, Vice Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes - - - -	18
---	----

LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Retour d'actualités - - - - -	20
-------------------------------	----

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASDCGG 74 - - - - -	22
---------------------	----

LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Pays cynégétique des Aravis - - - - -	24
Pays cynégétique du Roc d'Enfer - - - - -	25
Pays cynégétique du Gavot - - - - -	26
Pays cynégétique des Voirons - - - - -	28

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association des chasseurs à l'arc de la Haute-Savoie - - - - -	29
--	----

SOUVENIR

Georges Métendier - - - - -	30
-----------------------------	----

CROQUETTES CHIENS

PARCE QUE NOS CHIENS SONT CARNIVORES !!!
VIANDE EN 1er INGREDIENT...



Croquettes
DOG TONIC
32/14

Livraison
par nos camions



*Prix Palette
Palette de 39 ou 36 sacs
selon les références

à partir de:
14€^{99tte*}
20KG

ASD
Grossiste en Nutrition Animale
tel: 06 09 61 41 26

LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 59 - AOUT 2019

Directeur de publication

André MUGNIER

Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

Comité de rédaction

MM. COQUILLARD, FOURNIER, MUGNIER,
POËNCET, ARPIN, COURSAT

Publicité

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE
142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX
☎ 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

Imprimerie

Imprimerie GUTENBERG
9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset
74960 MEYTHET
☎ 04 50 67 00 38

Réalisation

Guillaume COURSAT
Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>



Photo de couverture

Ambiance de
chasse
en montagne

© Guillaume Coursat



La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) ne cache pas sa volonté de réformer la chasse française pour d'avantage de simplicité et d'efficacité. Cela passera par des réformes structurelles mais aussi législatives. Le chasseur haut-savoyard vous tient informés le plus régulièrement possible de ces mutations. Si la prolongation de la chasse du sanglier et la simplification de l'utilisation des colliers de repérage est au cœur de l'actualité de l'été 2018, un nouveau décret sur les armes pour transcrire dans le droit national la directive européenne votée en 2017 est entré en vigueur au 1er août 2018. L'engagement de la FNC au travers du comité Guillaume Tell et de la FNC a permis de préserver l'essentiel des acquis même si malheureusement toutes leurs revendications n'ont pas pu être obtenues.

NOUVEAU DÉCRET SUR LES ARMES

Ce que le chasseur doit savoir à compter du 1er août 2018

Catégories d'armes

✓ Disparition de la catégorie D1 (soumise à enregistrement). Tous les fusils à un coup, à canon lisse, sont basculés en catégorie C.

✓ **Démarches administratives pour les fusils à un coup à canon lisse :**

✗ Fusils détenus avant 2011 : aucune déclaration n'est à faire.

✗ Fusils ayant fait l'objet d'un enregistrement entre 2011 et 2017 : le récépissé d'enregistrement vaut déclaration. **Aucune démarche n'est à faire.**

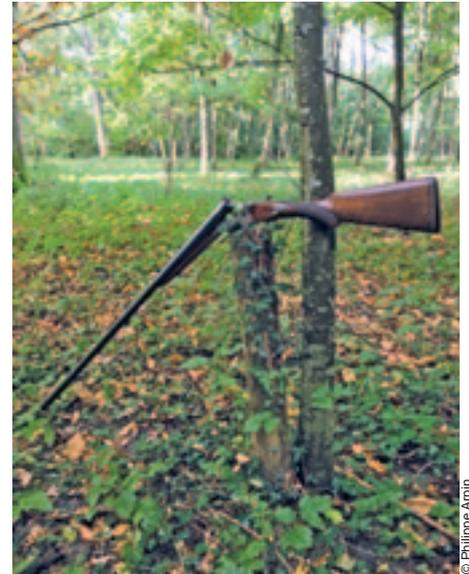
✗ Fusils acquis entre le 13 juin 2017 et le 1er août 2018 : armes à déclarer en préfecture avant le 14 décembre 2019.

✗ Fusils acquis après le 1er août 2018 : armes à déclarer obligatoirement à la préfecture.

✗ Fusils à pompe à canon lisse : ils sont classés en catégorie B et donc interdits à la chasse.

✗ Fusils à pompe à canon rayé chambré pour les calibres de chasse et carabines à pompe à canon rayé : ces armes sont autorisées à la chasse. Cela concerne les fusils à pompe à canon rayé chambré pour les calibres 8,10, 12,14, 16,20, 24,28, 32,36 et 410 d'une capacité inférieure ou égale à 5 coups (4 coups dans le magasin), dont la longueur totale est supérieure à 80 cm, dont la longueur du canon est supérieure à 60 cm et équipé d'une crosse non pliante.

Les fusils à pompe à canon rayé dont la longueur totale ou du canon sont inférieures aux mesures précitées ne peuvent plus être utilisés par les chasseurs. Les chasseurs qui en possèdent doivent donc s'en séparer ou les faire modifier par un armurier.



© Philippe Apin

Réducteurs de sons...

Leur acquisition est libre sous réserve de la présentation du permis de chasser, de la validation et du récépissé de la déclaration d'une arme dans le calibre concerné.

IMPORTANT Vente entre particuliers

Le décret supprime la possibilité de livraison des armes au domicile de l'acquéreur ou de remise directe de la main à la main. Elle devra passer par un professionnel agréé (armurier ou courtier) par le Ministère de l'Intérieur. Ce dernier devra consulter obligatoirement (avant chaque cession) le fichier des interdits d'arme (Finadia) et s'assurer que l'acquéreur remplit les conditions pour acheter l'arme (validation permis de chasser ou licence de tir).

Sur le plan pratique : le vendeur doit faire livrer son arme chez un armurier.

L'acquéreur pourra récupérer l'arme après que l'armurier ait fait les contrôles précités. L'armurier aura la possibilité aussi d'expédier l'arme à l'acquéreur après contrôle. Le vendeur peut aussi passer par un courtier qui effectuera les contrôles précités. Le vendeur pourra ensuite livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.



© Guillaume Courst

Le sanglier sera gibier en mars...

A la demande de la FNC, le ministère a préparé un projet de décret et un projet d'arrêté pour que la chasse du sanglier puisse être possible jusqu'au dernier jour de mars. Le code de l'Environnement sera donc modifié à cet effet. Et le sanglier sera par conséquent retiré de la liste des espèces susceptibles d'être classées « nuisible » en mars. Pour la FNC, il s'agissait de franchir une première étape dans la gestion du sanglier. Cette nouvelle date de fermeture sera, comme il se doit, du ressort des préfets et des présidents de fédérations dans l'arrêté annuel d'ouverture et de fermeture de la chasse et n'exclura pas les destructions administratives sur ordre des préfets. Le Président Schraen a rappelé que la France avait la période de chasse du sanglier parmi les plus courtes en Europe.

Localisation des chiens

Comme cela était souhaité par le Conseil d'Administration de la FNC, l'arrêté du 1er août 1986 va être modifié pour permettre aux chasseurs à tir, aux chiens courants, d'utiliser les dispositifs de localisation des chiens lors de l'action de chasse pour assurer la sécurité des chiens ou prévenir les collisions. Cette mesure était très attendue. Il est heureux que le ministère n'ait finalement pas déformé le projet initial de la FNC en y ajoutant des clauses de complication qui étaient proposées par l'ONCFS.

La Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes a tenu son assemblée générale 2018 le samedi 9 juin au Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes, emblématique site faunistique, au coeur de la Dombes. Plus de 50 personnes représentaient les 12 fédérations départementales des chasseurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, forte de près de 140.000 chasseurs. La Haute-Savoie était présente en force. Le Président André Mugnier était accompagné de quatre administrateurs : Stéphane Maniglier, José Sos-Montalbo, Alain Levray et Romain Mathieu.

Cette Assemblée était honorée par plusieurs personnalités de la Région (voir encadré), dont Monsieur Stéphane Bouillon, Préfet de la Région et Philippe Meunier, Vice-Président du Conseil Régional, délégué (entre autres) à la chasse et à la pêche.

En préambule, Joanny Griffon, Président de la Fédération de l'Ain, a souhaité la bienvenue aux participants et présenté brièvement le Parc des Oiseaux. L'assemblée a délibéré sur les points statutaires à l'ordre du jour et dressé un bilan de l'avancement de la Convention pluri-annuelle de Partenariat et d'Objectifs signée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Un partenariat exemplaire et dense, fort de 17 actions réparties en 3 volets : biodiversité, sensibilisation / éducation et animation.

Personnalités présentes à l'AG de la FRC ARA

- X M. Stéphane Bouillon, Préfet de la Région,**
- X M. Philippe Meunier, Vice-Président de la Région, délégué à la Sécurité, aux Partenariats internationaux, aux aéroports et zones aéroportuaires, à la Chasse, à la Pêche, à la forêt et au bois,**
- X M. Jean-Yves Flochon, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Ain,**
- X M. Michel Joux, Président de la Fédération Régionale des Agriculteurs,**
- X Mme Françoise Noars, Directrice Régionale de la DREAL,**
- X M. Alain Dindeleux, Directeur CEN Rhône-Alpes,**
- X M. Patrick Poyet, Directeur Régional de l'ONCFS,**
- X M. Hervé Houin, Directeur Régional de l'ONF,**
- X M. Maxime Ghizzi, Chargé de mission auprès du Préfet de Région**



Philippe Meunier, Vice-Président de la Région, a précisé qu'il visitait l'ensemble des départements de la Région et avait l'occasion de mesurer concrètement l'avancée des travaux engagés localement. Il s'est déclaré particulièrement satisfait et a tenu à remercier les Fédérations présentes de leur engagement et de leur suivi attentif des actions. Il a estimé que ce partenariat et les outils mis en place pour le gérer constituaient un exemple pour la France entière. Selon le vice-président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, les chasseurs ont une mission et des actions d'intérêt général évidentes et essentielles à l'équilibre du monde rural et des espaces naturels. "Ils œuvrent ainsi en gardiens de l'environnement, contribuant à la surveillance indispensable des territoires et à leur entretien" a surenchérit Philippe Meunier.

A la suite de son rapport moral, le Président de la Fédération Régionale des Chasseurs, Gérard Aubret, a ouvert des perspectives sur différents points d'actualité : l'innovation émanant des réformes et son impact sur la chasse, l'inspiration pour de nouvelles organisations, la mutualisation des compétences des Fédérations ou encore la recherche appliquée.

Monsieur le Préfet de la Région, Stéphane Bouillon, a affirmé que beaucoup de travail restait à concrétiser avec la Fédération Régionale des chasseurs et l'ensemble de ses membres. Si il a souligné le rôle important que les chasseurs avaient à tenir pour l'avenir des territoires, il a tenu à rappeler l'importance qu'il accorde au maintien du dialogue avec les instances cynégétiques afin de pouvoir faire remonter, au niveau national, les informations recueillies sur le terrain.

P.A.



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 : les ACCA ont 50 ans !



Samedi 21 avril, c'est à la faveur d'une actualité cynégétique dense que s'est tenue, au palais des sports de Morzine, la traditionnelle assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie ; actualité riche de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) de réformer la chasse française et d'une année symbolique symbolique marquant le cinquantième anniversaire de la naissance des Associations Communales de Chasse Agréées de la Haute-Savoie. Comme chaque année, de très nombreux responsables de sociétés de chasse sont venus honorer ce rendez-vous. Ils sont le signe du dynamisme, de la diversité et de l'étendue des contributions des chasseurs à la vie et au développement durable des territoires haut-savoyards. Par ailleurs, la présence du Préfet de la Haute-Savoie et de nombreuses personnalités a témoigné l'importance de la chasse dans notre département aux confins d'une ruralité traditionnelle très marquée et d'un dynamisme économique sans égal qui bouleverse les équilibres des territoires.

La chasse en France...

Par la Présence d'André Mugnier au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), la Haute-Savoie est engagée fortement dans les réformes nécessaires de la chasse française, forte de plus d'un million de pratiquants qui insufflent plus de 7 milliards d'euros dans l'économie nationale. 30 propositions de réforme ont été proposées au Président de la République par Willy Schraen, Président de la FNC. Parmi celles-ci, la réforme financière est ambitieuse et a été adoptée à une très large majorité par l'ensemble des présidents de Fédérations, réunis en congrès à Lyon en mars dernier. L'une des ambitions est que demain, la chasse soit plus accessible. À partir de 2019, le coût du permis national devrait ainsi être abaissé à 200 €, contre 400 € aujourd'hui. Dans chaque département, la gestion du financière des dégâts de gibier restera cependant un point sensible à adapter aux contextes locaux. Pour la Haute-Savoie, il obligera sans doute à peaufiner la contribution territoire des ACCA, déjà en place. La réforme devrait également renforcer les moyens et les compétences des Fédérations Régionales des Chasseurs (FRC), notamment en matière de représentativité et d'expertise environnementale. L'échelon national s'est aussi enrichi de l'expérience haut-savoyarde sur le partage de la nature. André Mugnier pilote un groupe de réflexion national éponyme. Ainsi, une convention de partenariat a été signée entre la FNC et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. L'objectif est de tisser une collaboration étroite et de renforcer le bien vivre ensemble et la compréhension mutuelle.



André Mugnier, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie dresse le bilan éloquent de l'action des chasseurs.

L'engagement régional...

Avec près de 130 000 chasseurs, les chasseurs de la région pèsent le poids financier considérable de 233 millions d'euros dont 31,5 millions d'euros pour la seule Haute-Savoie. La FRC Auvergne-Rhône-Alpes a signé, au nom de ses 12 fédérations, une convention pluriannuelle d'objectifs avec la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle concerne cinq domaines: les espèces, les espaces, la sécurité, l'éducation et les aspects sanitaires. La Haute-Savoie est un fort contributeur des actions engagées. Les études novatrices sur le lièvre variable, la pertinence

du suivi des grands prédateurs, la découverte du chacal doré, la mise en valeur de sites naturels, l'aménagement des territoires de chasse pour améliorer la sécurité ou le traitement des déchets de venaison sont des initiatives à mettre au crédit de ce partenariat historique pour lequel la région accorde aux chasseurs de la Haute-Savoie une aide substantielle de plus de 300 000 euros.

Les chasseurs haut-savoyards, acteurs dynamiques de la ruralité...

La reconnaissance des chasseurs comme acteurs privilégiés de la vie des territoires ruraux était et reste une priorité du dynamisme généré par le Président André Mugnier et l'ensemble du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs. Dans le rapport moral du Président et le rapport, non exhaustif, des actions conduites, le réalisme et le retentissement des actions engagées ou des projets à venir attestent de cette volonté.

Prévention de la sécurité...

Elle est au cœur des enjeux de la chasse de demain. Les pressions touristiques et urbaines l'imposent. À



© Mégane Gemain

ce jour, la quasi totalité des chasseurs ont suivi une formation spécifique qui deviendra obligatoire par son inscription au prochain Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (2019-2024).

Le partage de l'espace...

Aux côtés des panneaux d'information placés sur le terrain, l'application Smartphone "CHASSECO" qui renseigne sur les jours de chasse et les secteurs non chassés, enregistre un vrai succès avec plus de 5 000 téléchargements. Pour compléter ce dispositif, une charte de partage de la nature a été proposée aux représentants des autres usagers de la nature. Des accueils très favorables du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, du Comité Départemental de Cyclotourisme et du Comité Départemental des Clubs Alpains et de Montagne ont permis de signer des engagements réciproques. Ils visent à permettre, aux acteurs d'un même territoire, de mieux se connaître, de mieux se respecter, de mieux vivre ensemble. Un rapprochement avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Comité Départemental Olympique et Sportif devraient permettre de donner encore plus d'envergure à cette démarche d'ouverture.

Investissement environnemental...

Il est de plus en plus conséquent et a conduit au renouvellement pour cinq années de l'agrément de la fédération des chasseurs au titre de la protection de

l'environnement. Dans cette démarche, les partenariats sont nombreux et le soutien appuyé du Conseil Départemental est à souligner. Si le travail sur le suivi et la préservation de la faune sauvage est le cœur de métier des chasseurs, l'engagement des chasseurs pour la préservation des habitats naturels et la limitation de la consommation d'espace est une réalité importante qui s'amplifie. C'est une priorité de la fédération des chasseurs, appuyée par sa SARL "Instinctivement nature".

Suivi sanitaire...

Le travail des chasseurs en matière de veille sanitaire est conséquent financièrement mais aussi au regard des actions mises en œuvre (alimentation d'une sérothèque, suivi sanitaire de la faune sauvage, mise en œuvre d'un réseau de collecte de déchets de venaison issus de la chasse).

Suivi de la faune sauvage...

Elle est une autre mission fondamentale. La situation très favorable des populations d'ongulés oblige les chasseurs à désormais gérer des situations d'abondance. Les outils de gestion mis en place et aussi performants soient ils, comme le plan de chasse ou les modes de chasse, doivent évoluer. Ces évolutions seront l'un des axes de réflexion du prochain Schéma Départemental de Gestion Cynégétique qui sera à l'étude dès 2018.



© Guillaume Coursat



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 : les ACCA ont 50 ans !

Communication...

Elle est le nerf de la guerre. Une mission centrale de la fédération des chasseurs. "La colonne vertébrale et transversale de toutes nos activités" se plaît à rappeler André Mugnier. La fédération travaille avec une conviction affirmée en alimentant régulièrement les actualités de son site internet et des réseaux sociaux, en développant ses contacts avec la presse locale et nationale ou encore en participant aux manifestations cynégétiques ou celles liées à l'avenir des territoires comme le forum des maires de la Haute-Savoie. L'élaboration d'une remorque à vocation pédagogique a été un succès. Elle reste à la disposition des chasseurs pour participer à la mise en valeur de la nature et du patrimoine cynégétique, à l'éveil à la nature lors des manifestations locales. L'opération "un dimanche à la chasse" qui consiste à accueillir des non chasseurs pour leur faire découvrir les valeurs de la chasse haut-savoyarde est une opération "séduction" qui, chaque année, attire de plus en plus de monde. En 2017, plus de 300 non chasseurs ont participé. Pour cette année, elle aura lieu 21 octobre prochain.

Aux cotés de son traditionnel journal "le chasseur haut savoyard", le site internet de la fédération est un outil phare de sa stratégie de communication. 2018 marquera sa refonte totale. Il s'annonce plus original, plus moderne et encore plus interactif avec un espace totalement dédié au chasseur et un plus ouvert au grand

public et tous les passionnés de la nature. Il sera mis en ligne prochainement.

Des témoignages persuasifs et instructifs...

Michel Minier, Président du Comité Départemental de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne est revenu sur le travail conséquent engagé par la fédération en termes de partage de la nature et notamment à propos les chartes de partage de la nature qu'il n'hésite pas à qualifier de "véritable chance pour mieux vivre ensemble". Christian Lagalice, Président de la Fédération des Chasseurs du Jura, a présenté les résultats d'une étude conduite sur les interactions entre le lynx et les ongulés du massif jurassien. Les premiers résultats sont éloquentes sur la distribution et la morphologie des ongulés sauvages. La fédération de la Haute-Savoie s'est associée à cette étude et des pièges photographiques ont été installés sur les massifs de l'avant-pays haut-savoyard.

G.C.



Michel Minier,
Président de la FFCAM 74



Christian Lagalice,
Président Fédération du Jura

ILS ONT LES HONNEURS DE LA FÉDÉRATION...

Pour l'ensemble des services rendus à la chasse haut-savoyarde mais aussi pour leurs engagements en faveur de la préservation des espaces naturels et le développement de la faune sauvage, ils ont reçu la médaille de bronze de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie :

- ▲ Christian FAVRAT de l'ACCA de DRAILLANT
- ▲ Georges LEVET de l'ACCA de DRAILLANT
- ▲ Pierre MARULLAZ de l'ACCA de MORZINE
- ▲ Jacky BOUTET de l'ACCA du LYAUD
- ▲ Patrick REVILLARD de l'ACCA de CONTAMINE-SARZIN
- ▲ Pierrot BANON de l'ACCA de SERRAVAL



© Eric Couduurier

DELIBERATIONS APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

- × Approbation des comptes, de l'affectation des comptes et du budget prévisionnel.
- × Approbation des nouveaux statuts de la Fédération.
- × **Approbation des cotisations d'adhésion :**
 - Cotisation d'adhésion à la Fédération : **97 €**
 - Cotisation d'adhésion temporaire 3 jours : **25 €**
 - Cotisation d'adhésion temporaire 9 jours : **49 €**
 - Cotisation grand gibier : **21 €**
 - Cotisation gd gibier temporaire 3 jours : **6 €**
 - Cotisation grand gibier temporaire 9 jours : **11 €**
- × Approbation de la modification de la contribution dégâts territoires :

Validation à **76,82 %** des votants de l'alternative prévoyant 10 % de contribution supplémentaire des ACCA, affectés au Pays cynégétique.



© Claude Crosset



LES ACCA DE LA HAUTE SAVOIE ONT CINQUANTE ANS !

En Haute-Savoie, la chasse est une pratique très ancrée dans les territoires qui la composent. Elle est structurée autour d'associations communales de chasse agréées (ACCA). Issues de la Loi "Verdeille", elles sont entrées en vigueur en Haute-Savoie en 1968. 1968 – 2018, les ACCA fêtent cette année leur 50 ans ! Le chemin parcouru par cette forme assez singulière de société de chasse est conséquent. Il a permis de placer la chasse comme un outil essentiel du développement durable de la faune sauvage mais aussi d'élever le chasseur au rang d'acteur privilégié de la connaissance et de la sauvegarde des territoires. En 2018, les ACCA étaient à l'honneur de l'assemblée générale autour de trois tables rondes et des invités spécifiques qui ont partagé leurs connaissances, leurs expériences et leurs perceptions pour demain.



© Mégane Germain

Les ACCA sont un précurseur dans les grandes orientations de la protection de la nature dont la première grande Loi n'arrivera qu'en 1976 ; soit huit années plus tard. En Haute-Savoie, au delà de l'organisation de la chasse, les ACCA ont su s'adapter aux spécificités des terroirs et aux évolutions environnementales et sociétales des territoires. Après cinq décennies d'existence, elles n'ont rien perdu de leur acuité et restent des outils modernes et essentiels à la préservation et à la gestion durable de la nature. Autour de ces trois tables rondes, il paraissait important d'une part de faire un point sur l'histoire et l'origine des ACCA, d'autre part de bien appréhender leurs évolutions sociétales, cynégétiques et environnementales pour enfin, imaginer l'avenir.

Les témoignages, interview (au travers de petits films) apportés ainsi que les échanges ont été instructifs et ont montré combien le monde de la chasse s'est ouvert et comment les ACCA ont toujours été aux avants postes de la gestion des territoires de la Haute-Savoie. Finalement, en conclusion des échanges, André Mugnier a retenu cinq points essentiels pour demain :

1- La défense des territoires naturels

Elle sera la garante de la pérennité de l'exercice cynégétique. Sans territoires, pas de faune et sans faune, pas de chasse. Les chasseurs ont un rôle incontournable à tenir à l'échelon communal mais aussi intercommunal et départemental pour interpeler

3 TABLES RONDES POUR HONORER LES ACCA

Table ronde 1 : une histoire unique

Intervenants : Philippe Arpin (Directeur de la fédération des chasseurs), Jean Matringe (Président d'honneur de la Fédération des Chasseurs) et Alain Malgrand (Président de l'AICA Arve-Giffre).

Thèmes abordés : L'esprit de la Loi Verdeille, la mise en œuvre des ACCA, la chasse populaire, la liberté de chasser, les réserves de chasse, et les réintroductions.

Table ronde 2 : L'évolution des ACCA

Intervenants : Daniel Hanscotte (Ancien chef de la cellule chasse à la DDT), Stéphane Maniglier (secrétaire de la Fédération des chasseurs), Claude Lebahy (responsable chasse à l'agence départementale de l'ONF) et Johanna Pataud (chasseresse et membre du comité de l'ACCA de Marignier).

Thèmes abordés : Les évolutions réglementaires, l'évolution des territoires et de la faune chassable, la décentralisation de la chasse, les équilibres agrosylvo-cynégétiques, la gestion de l'environnement, l'accueil dans les sociétés de chasse, les femmes à la chasse.

Table ronde 3 : l'avenir des ACCA

Intervenants : Francis Charpentier (DDT), André Mugnier (Président de la Fédération des Chasseurs), Christian Lagalice (Président de l'Association des Fédérations à ACCA), Gilles Riondel (Administrateur de la Fédération des Chasseurs) et Michel Minier (Président du comité départemental de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne).

Thèmes abordés : L'avenir des ACCA, la tutelle de la chasse, l'avenir des territoires, les fusions de territoires, le renouvellement de la chasse, le partage de la nature, l'engagement local des chasseurs.

les décideurs, pour contribuer à un aménagement durable du département et à la préservation de la biodiversité. Ils doivent absolument faire valoir leurs connaissances, leur expérience et leur compétence dans ce domaine.



© Mégane Gemain

2- La préservation de la ruralité

Face aux évolutions sociales et au fait que nous soyons de plus en plus citadins, le peu de vie rurale qui nous reste est en danger. Les ACCA et leurs membres chasseurs constituent, dans chaque commune, des structures et des hommes essentiels pour maintenir une animation locale, préserver et dynamiser nos usages ruraux. Les chasseurs doivent se rappeler à leur Maire et être des moteurs exemplaires dans ce domaine.

3- Le regroupement des territoires

Face à l'urbanisation, au développement démographique, à la pression énorme qui pèse sur les territoires naturels, face aux réorganisations administratives en cours et aux fusions des communes, les chasseurs doivent anticiper l'avenir. La fusion des territoires de chasse est une solution pour maintenir des territoires de chasse attractifs et adaptés.

4- L'accueil et les modes de chasse

La pratique de la chasse évolue. Les chasseurs devront impérativement revoir les modes d'accueil dans les ACCA et s'adapter aux nouvelles attentes. Il en va de l'avenir de leur passion mais également de leur capacité à réaliser des plans de chasse ambitieux.

5- Le partage de la nature

La multi-fréquentation des milieux naturels est une réalité. Demain, au niveau local, des collaborations devront se tisser pour que les acteurs d'un même territoire apprennent à se côtoyer et fassent du "vivre ensemble" une véritable force.

Comme de coutume, de nombreuses personnalités ont participé aux travaux de cette assemblée accueillie par Gérard Berger, Maire de Morzine. Monsieur

Pierre Lambert, Préfet de la Haute-Savoie a honoré les chasseurs de sa présence. Il a salué leur esprit visionnaire pour s'adapter aux évolution sociales et territoriales tout en contribuant à la préservation de la nature. Le Conseiller Départemental Nicolas Rubin a salué quant à lui l'investissement et l'importance du réseau des chasseurs au niveau local. Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie et chargé par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du palais du Luxembourg de rédiger un rapport sur la désespérance du monde pastoral en lien avec la présence du loup, est intervenu en soutien au monde agricole et a souhaité une gestion plus efficace du loup en montagne.

L'assemblée Générale 2018 de la Fédération Départementale des Chasseurs a marqué les esprits. Elle a mis les ACCA à l'honneur. En se remémorant leur histoire unique, elle a rappelé la solidité de ses bases et la force de son réseau. En réfléchissant à leur avenir, elle a exposé leur adéquation avec la société et la capacité des chasseurs à s'adapter pour rester des acteurs uniques et précieux pour la préservation la nature. Ainsi, la chasse haut-savoyarde a montré tout le modernisme qui l'anime en faveur des territoires avec cette volonté de créer du lien et de transmettre un savoir-faire séculaire... comme pour contribuer à l'enracinement d'une société en pleine mutation !



© Guillaume Coursat

Guillaume Coursat

Pierre Lambert,
Préfet de la Haute-Savoie



PARTAGER UNE JOURNÉE DE CHASSE

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Fédération participera à l'opération nationale « Un dimanche à la chasse » qui se déroulera le **21 octobre 2018**.

Cette initiative consiste à proposer aux non-chasseurs une immersion, le temps d'une matinée au cœur de la chasse communale telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses et de « chasser les idées reçues » en découvrant la nature autrement.

Basée sur la découverte, le dialogue et la convivialité, cette manifestation affirme une volonté de s'ouvrir toujours davantage vers l'extérieur, de renforcer les liens entre les différents utilisateurs de la nature et de témoigner d'une chasse sécurisée, empreinte de respect et porteuse de valeurs.

La Fédération accompagnera les ACCA et chasseurs volontaires pour toute l'organisation de sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. Nous espérons une forte mobilisation.



www.jugandautos.com

Présent sur le salon



SPÉCIALISTE 4X4 PICKUP

**Mandataire
discount
multimarques**

Véhicules neufs
Occasions récentes



Mettez le contact /     

4 points de vente en Rhône-Alpes • Albertville / Grenoble / Annecy-Nord / Sallanches • 04 79 89 98 89



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

SÉCURITÉ : Pour une chasse passionnante, respectons les règles élémentaires

La sécurité est l'affaire de tous et il est du devoir de chaque chasseur de respecter un minimum de règles de sécurité. Toutes ces règles ont été présentées dans le détail lors des formations assurées par la fédération, mais chaque chasseur trouvera ci-dessous un petit rappel utile :

LE GILET FLUO

Le port du gilet fluo est obligatoire pour toutes les chasses collectives ou individuelles sauf pour la chasse individuelle du chamois, du mouflon, de la bartavelle, du tétras-lyre ou le port de 2 brassards ou d'une casquette fluo est toléré. Pour la chasse au gibier d'eau, l'absence de dispositif est tolérée uniquement au poste.



© Dominique Gest

DÉCHARGEMENT DE L'ARME

Tout chasseur allant à son poste ou le quittant doit se déplacer l'arme déchargée. Lors d'un regroupement, hors action de chasse et à partir de 2 chasseurs, les armes doivent être obligatoirement déchargées. (chargeur enlevé et munitions retirées).



© Dominique Gest

PANNEAUX PERMANENTS

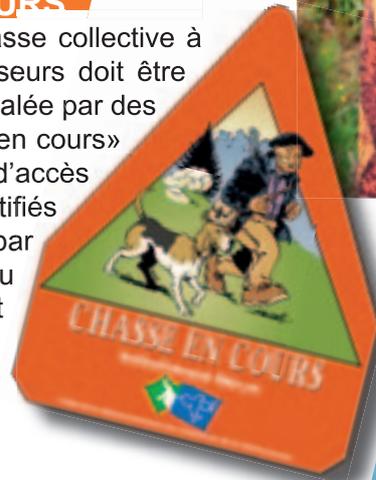
La mise en place d'un panneau affichant les jours de chasse est obligatoire sur les principaux parkings de départ des sentiers identifiés préalablement par les détenteurs de droit de chasse.



© Guillaume Courstat

PANNEAUX CHASSE EN COURS

Toute action de chasse collective à compter de 5 chasseurs doit être obligatoirement signalée par des panneaux «chasse en cours» sur les chemins d'accès principaux (identifiés préalablement par le détenteur ou locataire du droit de chasse) pour la durée de l'action de chasse.



LE CARNET DE BATTUE

Le carnet de battue est obligatoire pour toutes les chasses collectives à compter de 5 chasseurs. Selon le modèle, la signature est facultative mais le responsable doit s'assurer de bien donner les consignes aux chasseurs présents lors de la chasse.



Stéphane ANSELME Chef du Service Départemental de l'ONCFS :

"En cette veille d'ouverture de la chasse, la sécurité sera le mot d'ordre de mon service. De nombreux efforts ont été faits pour garantir la sécurité des chasseurs mais aussi des non-chasseurs. Les règles mises en place dans le cadre du SDGC doivent être appliquées sur le terrain. Lors de la saison de chasse 2016/2017, les agents de l'ONCFS ont réalisé de l'information et de la sensibilisation. En 2017, les infractions ont été relevées ! Il en sera de même pour, la prochaine saison. Cet automne, des contrôles réguliers seront réalisés dans la plupart des sociétés de chasse et toutes les infractions seront relevées. Les infractions concernant la sécurité au SDGC sont des contraventions de 4ème classe, constatées par un ou plusieurs timbres amende à 135 euros. Des sanctions administratives peuvent également être sollicitées par les ACCA auprès du Préfet en vue de retirer le droit de chasse pour faute grave et/ou répétée".





**INSTINCTIVEMENT
NATURE**



Dispositifs
DOMAINES SKIABLES

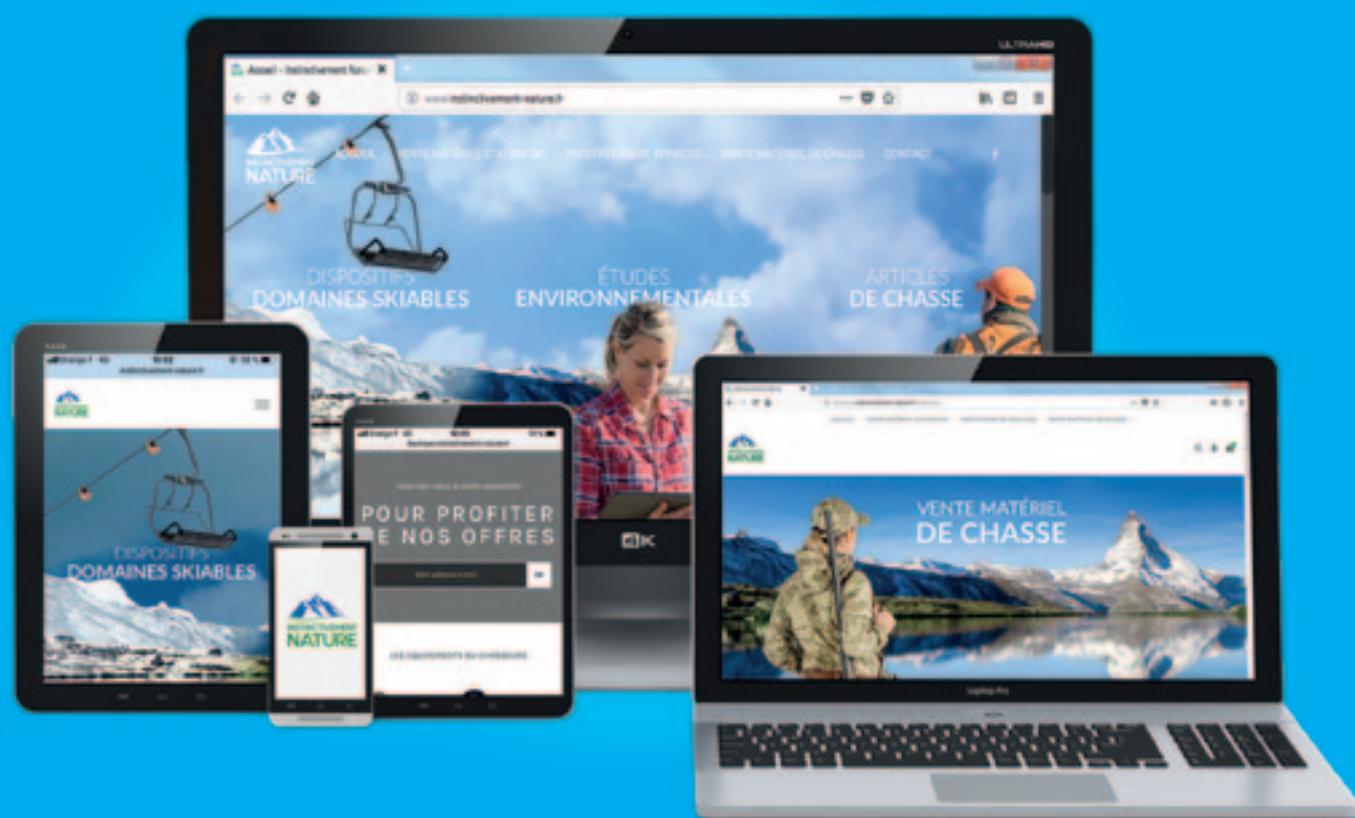


Etudes
ENVIRONNEMENTALES



Articles
DE CHASSE

Lancement le 15 août 2018



www.instinctivement-nature.fr

*Ne pas jeter sur la voie publique

Nouveau Site Internet

Notre société s'organise autour de deux pôles : le pôle commerce et vente de produits de chasse et le pôle de prestations en matière d'Environnement. Cette pluridisciplinarité figure comme notre marque de fabrique, et aussi et surtout, notre force pour comprendre au mieux nos territoires et leurs acteurs.

Scannez
et découvrez !



Pour scanner téléchargez l'application
gratuite sur Google Play Store





Après trois années d'actions, nous voilà au terme de la première Convention de Partenariat et d'Objectifs souscrite avec le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes. Pour rappel, l'objectif de cette collaboration est d'établir un Partenariat privilégié afin d'œuvrer ensemble à la préservation voire à la restitution des espaces naturels mais aussi des corridors écologiques. Cette convention s'est déclinée en trois axes de développement : la préservation et l'amélioration de la biodiversité, la communication et le partage de l'espace, l'animation globale du programme et la coordination. Chaque fédération départementale contribue à des actions communes conduites à l'échelle de la région. Au total, ce sont 10 actions qui ont été menées par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie :

Suivi du lièvre variable dans les Alpes du Nord par des méthodes génétiques.

13 sorties sur les domaines skiables de Flaine, des Contamines-Montjoie et de la Clusaz ont permis de récolter 100 crottes de Blanchot. Les premières analyses de l'hiver 2017 réalisées par le laboratoire Antagène ont permis d'attester la présence d'une trentaine de lièvres variables sur les domaines de Flaine et des Contamines-Montjoie.



© Guillaume Coursat

Évaluation de l'impact de la chasse sur l'état de conservation des populations de galliformes de montagne dans les Alpes du Nord.

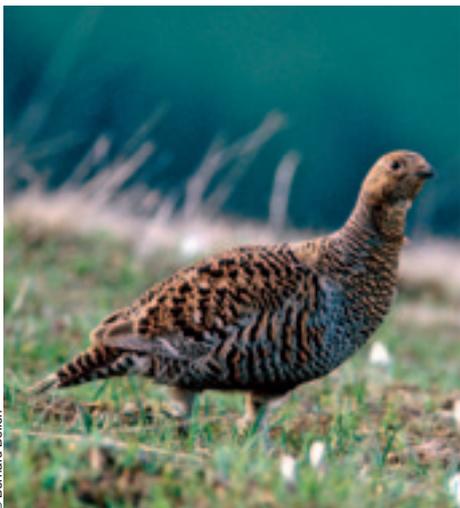
Les espèces de galliformes de montagne sont des espèces indicatrices de la qualité écologique des milieux montagnards. La Région a une forte responsabilité dans la conservation de ces espèces puisqu'elle accueille les 2/3 des effectifs nationaux de tétras-lyre, pour ne citer que cette espèce. L'étude proposée vise à combler un manque d'études technique ou bibliographique, basée sur les données disponibles et permettant d'évaluer objectivement l'impact des prélèvements effectués par la chasse : sur la dynamique des populations de galliformes de montagne d'une part, et au regard des autres facteurs pouvant impacter significativement le fonctionnement des populations d'autre part (dérangement hivernal, qualité de l'habitat, etc..).

Conserver et améliorer un réseau de haie sur le territoire (corridors écologiques)

L'objectif de cette action est de reconstruire un réseau cohérent de haies pour maintenir de la cohérence agronomique mais aussi pour donner de la vigueur à la politique ambitieuse de fonctionnalité des corridors écologiques. En Haute-Savoie, il était tout d'abord question de mettre en place une méthode de classification des haies présentes, avec la création d'indicateurs permettant d'estimer la, leurs valeurs écologiques. Cette action se poursuivra dans le cadre de la CPO 2018 et aura comme but la mise en application sur des sites choisis au préalable.



© Clément Claviez



© Bernard Bellon

Réhabilitation des habitats de reproduction du tétras lyre

Le tétras lyre est une espèce emblématique, inféodée aux milieux d'altitude. Autorisée, la chasse de cet oiseau est stricte et c'est la raréfaction des habitats de reproduction qui est identifiée comme le facteur principal de menace sur l'espèce (avec le dérangement hivernal). Fortes de leurs compétences, les Fédérations de Chasseurs s'investissent efficacement et jouent un rôle de pilote pour mener à bien les opérations mécaniques de réouverture des milieux. Elles contribuent ainsi à réhabiliter des milieux en mosaïques, favorable l'installation des nids et à l'élevage des poussins par les poules de tétras. Ainsi, la Fédération de Haute-Savoie a identifié plusieurs sites nécessitant des travaux de débroussaillage afin d'accroître la surface de zones favorables à la reproduction du petit coq de bruyère dans des secteurs phares du département.



Qualification et évaluation des habitats naturels grâce à l'outil cartographique développé par Géopéka

Cette action consiste à créer une base de données géographiques régionale homogène (méthodologiquement et statistiquement). Elle regroupe à l'échelle de mailles des indicateurs permettant de qualifier les habitats en fonction des éléments du paysage (fragmentation, connexion, hétérogénéité...). Ce travail de modélisation a été créé par le bureau Géopéka. A terme, l'ensemble des fédérations départementales de la Région Auvergne Rhône-Alpes s'approprient l'outil dans le but d'échanger sur la méthode de travail.



© Guillaume Courset

Education à l'environnement

Sensibiliser le grand public et les plus jeunes à l'environnement et au fonctionnement des écosystèmes est une nécessité pour garantir la préservation de la biodiversité. A travers différentes opérations (TAP, salons, événements locaux), la Fédération des Chasseurs a sensibilisé plusieurs centaines de personnes. Plusieurs supports pédagogiques ont été élaborés pour faciliter l'apprentissage des plus jeunes aux notions d'écosystème, de chaîne alimentaire ou encore de développement durable.



© FDC 74

« La chasse et les autres usagers de la nature » : Partage des espaces naturels



© Guillaume Courset

La Fédération des chasseurs de Haute-Savoie s'investit depuis longtemps pour faciliter le partage de la nature et la cohabitation avec les autres usagers de la nature. Les pressions se faisant plus fortes, il est aujourd'hui indispensable de mettre en place des actions. L'événement « Un dimanche à la Chasse » est une opération phare qui permet aux chasseurs de rencontrer les autres usagers de la nature. En 2016, cette opération a rassemblé plus de 100 non chasseurs (près de 300 en 2017), avec comme unique mot d'ordre, le partage! En parallèle, une application smartphone « Chasseco » permettant aux usagers de la nature de connaître sur support cartographique les jours de chasse mais aussi les zones où la pratique de la chasse est limitée, a été développée.

Sécurité à la chasse et prise en compte des autres usagers de la nature : déploiement de postes de tir surélevés.

La mise en place de plateformes de tir surélevées sur les territoires de chasse contribue à améliorer la sécurité de tous. Ainsi, plus de 180 miradors ont été installés sur le département. Une quarantaine de sociétés de chasse ont bénéficié de prix privilégiés pour aménager et sécuriser leur territoire de chasse.



© Guillaume Courset



© FDC 74

Suivi des grands prédateurs (loup-lynx) par pièges photographiques

Une cinquantaine de pièges photographiques ont été installés sur plusieurs sites : le massif du Roc d'Enfer, le Vuache ou encore le Plateau des Glières. L'objectif est de photographier des grands prédateurs pour attester de leur présence et donc de leur couverture géographique. Loup, lynx et Chacal doré ont ainsi pu être piégés. Objectif atteint !

Philippe Meunier a été Député de la 13^{ème} circonscription du Rhône jusqu'en juin 2017. Depuis 2016, il est Vice-Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, délégué à la sécurité, aux partenariats internationaux, aux aéroports et aux zones aéroportuaires, à la chasse et à la pêche, à la forêt et au bois. Si une vice-présidence dédiée explicitement à la chasse est une singularité, elle en dit long sur la volonté de l'institution régionale. Nous avons rencontré Philippe Meunier pour connaître sa perception du monde de la chasse et du rôle des chasseurs dans la société.

La chasse est une pratique de nature très ancrée dans la région et particulièrement en Haute-Savoie. En qualité d'Élu régional quel regard portez-vous sur elle et ses acteurs ?

«Au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, nous disposons d'une fédération régionale de chasseurs, composée de 12 fédérations départementales très actives et riches de particularismes locaux avec des espèces, des habitats et des modes de chasse parfois spécifiques. Dans chaque département, l'engagement des fédérations pour la nature est enthousiasmant et particulièrement efficace, à l'image de la Haute-Savoie qui est assez exceptionnelle. Chaque département dispose de sa culture et de son histoire mais toutes les fédérations sont aux services des territoires et de la biodiversité. C'est l'une des raisons qui a motivé la Région Auvergne-Rhône-Alpes à s'associer aux acteurs de la ruralité que sont les chasseurs pour travailler efficacement».

Une Vice-Présidence expressément dédiée à la chasse et à la pêche, n'est-ce pas un cas unique en France ? Quels sont éléments qui ont prévalu pour convaincre la région à vous proposer cette délégation ?

«C'est la volonté de Laurent Wauquiez de répondre aux attentes des acteurs des territoires régionaux. Les chasseurs, comme les pêcheurs, font partie de ces acteurs majeurs. En plaine, en montagne, en forêt, ou dans les espaces agricoles, ils connaissent, mieux que quiconque, les subtilités, l'histoire et les richesses de chaque territoire. Cette connaissance est héritée des générations qui nous ont précédés mais s'enrichit aussi au quotidien d'une présence régulière sur le terrain. Laurent Wauquiez a fait de cette proximité une priorité de son mandat de Président du Conseil Régional et en cela il était naturel qu'il y ait une vice-présidence en charge



de la chasse et de la pêche... À l'échelle des régions de France, je suis le seul à exercer cette fonction. Les chasseurs sont les meilleurs "lanceurs d'alerte" qui soient : ils sont répartis partout, connaissent toutes les communes de la région, sont très sensibles à la qualité de notre environnement et sont en permanence sur le terrain, pas seulement lorsque le soleil brille ou que la température est agréable... Avec cette vice-présidence, c'est de la préservation des territoires et de la protection de la biodiversité dont il est question».

Les chasseurs haut-savoyards ont pris une part active dans la réalisation des actions prévues dans le cadre de la CPO 2016-2018 contractualisée avec le Conseil Régional. Au terme de cette première convention, comment jugez-vous leur action ?

«Chasseur, membre du groupe de travail « chasse » de l'assemblée nationale de 2007 à 2017, connaissant le milieu cynégétique, j'avais toute confiance dans la capacité des fédérations de chasseurs à utiliser au mieux les fonds publics au service de l'intérêt général. En tant que vice-président, j'ai mis en place un suivi très précis sur les engagements financiers de la région au travers des différentes fiches actions. Elles ont été menées à bien dans l'ensemble des départements et ont d'ores et déjà fourni de bons résultats. La fédération de la Haute-Savoie est d'ailleurs assez efficace en la matière, ouverte, imaginative et très en avance sur les sujets. Laurent Wauquiez et l'exécutif régional ne peuvent que se féliciter de ce travail. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce plan triennal sera renouvelé l'année prochaine».

La CPO 2019-2021 est en préparation. Quelle orientation souhaitez-vous lui donner ?

«Tout d'abord je voudrais dire que la première convention a été élaborée, entre autres, en faveur du

suivi, de la connaissance et de l'évolution des espèces sur nos territoires régionaux. Avec la pose de pièges photographiques, les chasseurs de la Haute-Savoie ont démontré, avec efficacité et grâce à leur savoir-faire, l'arrivée en France d'une nouvelle espèce : le chacal doré. Ils ont fait la démonstration que les chasseurs sont de véritables lanceurs d'alerte et que la convention triennale est un atout pour les territoires mais aussi pour les décideurs qui bénéficient ainsi de données objectives, partagées par les acteurs ruraux, pour engager l'avenir des territoires. Dans la prochaine convention triennale, la sécurité restera au cœur de l'engagement. Cependant, je souhaiterais et j'en fait une nouvelle priorité, redonner toute sa place au petit gibier, de plaine et de montagne. Il est le fond de la chasse française. Ces espèces ont été jusqu'à maltraitées par le développement économique et il est absolument nécessaire de mettre le focus sur ces espèces emblématiques de la richesse de nos campagnes. Pour se faire, il faut travailler notamment avec les instances agricoles pour redonner leur place à ces espèces» !

En Haute-Savoie, les déchets de venaison liés à la pratique cynégétique représentent pas moins de 80 tonnes. Pour les chasseurs, ce dossier sanitaire représente un enjeu majeur pour demain. Aussi, pour soutenir cette démarche d'hygiène le traitement des déchets de venaison pourra t-il compter parmi les nouvelles orientations de la CPO 2019-2021 ?

«Le traitement des déchets de la venaison issus de la pratique cynégétique fait partie des priorités du prochain plan triennal. L'objectif est d'abord sanitaire et vise à mettre en place une véritable filière du traitement des déchets qui respecte au mieux notre environnement. 80 tonnes de déchets uniquement pour votre département,

c'est énorme et ça laisse imaginer l'importance de ce dossier à l'échelle de la région où il se prélève, chaque année, plusieurs dizaines de milliers de grands-gibiers. Ce dossier est une attente de tous. La délégation qui m'a été confiée par Laurent Wauquiez intègre aussi la forêt et le bois. La conciliation entre les populations de grands gibiers et les intérêts sylvicoles (et agricoles), impose la recherche d'équilibres. Le besoin de maintenir, voire d'augmenter les prélèvements par la chasse est par endroits nécessaire, je pense par exemple aux sangliers dans les départements du sud de la région ou aux cerfs en montagne. Mettre en place cette filière est une question sanitaire mais c'est aussi aider les chasseurs, dans ce contexte d'abondance, à réguler les espèces. En cela, gérer efficacement la question de la gestion des déchets de venaison est devenue une nécessité absolue pour tous».

Que pensez vous des critiques faites, notamment par les réseaux hostiles à la chasse, en direction de ce partenariat entre la région et les chasseurs ?

«Avec l'arrivée de Laurent Wauquiez et de ma vice présidence, le vrai changement, c'est la fin de la stigmatisation des chasseurs et des pêcheurs et la volonté d'un rééquilibrage. Chasseur ou non, les femmes et les hommes sensibles à la protection de leur environnement ont bien compris l'intérêt de ce plan triennal et ne peuvent que se satisfaire de voir les acteurs de terrain s'emparer de ce dossier avec la confiance de la Région. Ça n'enlève en rien, aux autres associations, la capacité d'agir mais toujours dans la compréhension et le respect mutuel. L'écologie ce n'est pas une idéologie. C'est une priorité de tout un chacun. Les chasseurs ont fait la démonstration de la qualité de leur engagement et les protecteurs de l'environnement ne peuvent que le constater».

**Propos recueillis par :
Guillaume Coursat - fdc74**



LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Retour d'actualités

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie s'investit quotidiennement au service de la chasse et des chasseurs. Ses actions pour la préservation de la faune sauvage et la conservation durable des territoires naturels et agricoles, induisent des missions diverses, de nombreuses actions et des actualités. Cette rubrique a pour objet de rendre compte régulièrement et de manière non exhaustive de toutes ces actualités qui font le quotidien de la fédération et des chasseurs en Haute-Savoie.

La brucellose du Bargy

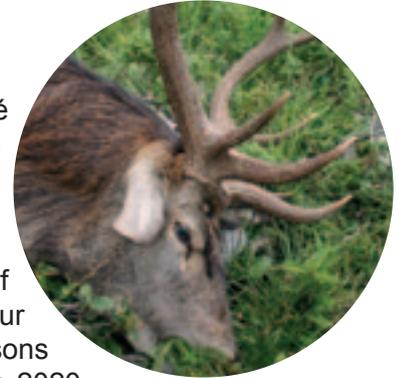
À la demande de Mr le Préfet, les opérations de capture et de prélèvements de bouquetins sur le massif du Bargy se poursuivent cette année. Les premiers résultats de ce printemps indiquent un taux de prévalence de la brucellose qui a été divisé par 2 depuis 2015. La zone du cœur reste encore touchée mais en périphérie, la maladie régresse. Même si nous déplorons cette situation qui dure dans le temps, il faut saluer la position du Préfet qui, malgré les propos disproportionnés de certaines associations de protection de la nature, poursuit le travail sur le terrain pour endiguer cette maladie, avec le personnel de l'ONCFS. La Fédération des Chasseurs rappelle combien il serait nécessaire de gérer cette espèce comme le font nos voisins suisses ou italiens ainsi que ses propositions en la matière.



© Jason Fossati

Plan de chasse triennal...

Le début de l'année a été riche en échanges et en soirées de travail avec les Présidents d'ACCA et les forestiers pour élaborer le plan de chasse triennal cerf pour la Haute-Savoie et pour les trois prochaines saisons de chasse 2018, 2019 et 2020.



© Guillaume Coursat

Au cours de la campagne des comptages nocturnes de cerfs qui se sont déroulés à partir du mois de mars, plus de 5000 cerfs ont été dénombrés. Avec le souci permanent d'assurer l'équilibre entre les populations de cerfs et les intérêts agricoles et forestiers, le plan de chasse pour les trois prochaines saisons est fixé à **2210 animaux**. Soit une augmentation de près de **38%** par rapport à l'an dernier où 1603 cerfs ont été attribués aux chasseurs du département.

Le loup

Le suivi hivernal du réseau loup-lynx de l'ONCFS confirme un minimum de 430 loups en France. Ainsi, avec un taux de croissance annuel de 20% (DREAL info loup), nous pouvons conclure qu'en ce début d'automne, la population de loups dépasse largement les 500 loups ! Ce chiffre est bien sûr un minimum mais la tendance est toujours la même. En 1998, on dénombrait moins de 50 loups ; aujourd'hui la population a été multipliée par 10 !



© Bernard Bellon

Si rien ne change, qu'en sera-t-il dans 10 ans ? 2000-4000 loups en France ? Les autorisations de prélèvements augmentent également avec 43 loups autorisés à détruire. Nul doute que cette espèce va faire encore parler d'elle dans les prochaines années.

Et au niveau du département de la Haute-Savoie...

La meute des Glières est toujours présente avec un effectif de 3 loups minimum. Des incursions sont constatées de plus en plus fréquemment en Haute-Savoie avec des loups observés dans le Chablais, au pays du Mont-Blanc ou encore dans les Aravis.



Les chasseurs du Mont-Blanc sont partenaires de cette opération mondiale pour la nature...

Si vous aussi, en qualité de chasseur, vous souhaitez apporter votre connaissance du territoire ou participer à cette action, n'hésitez pas à vous connecter au World cleanup day.



© Pascal Roche

Alpbionet 2030 : conférence intermédiaire

La Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie prend une part active dans le suivi et la mise en œuvre du programme "Alpbionet 2030". Il est un ambitieux projet européen visant à identifier et assurer l'avenir des connectivités écologiques à l'échelle de l'arc alpin.

Une conférence intermédiaire sur l'avancée de la démarche, qui rassemble une cinquantaine de partenaires, s'est tenue du 2 au 4 juillet, à Berchtersgaden en Allemagne. La Fédération était présente pour suivre ce programme et valoriser la connaissance et le savoir-faire des chasseurs. Si ce rapport d'étape a témoigné du rôle fédérateur du sujet, il a surtout permis de montrer l'investissement conséquent de l'ensemble des partenaires (par nationaux et régionaux, associations de protection de la nature, chasseurs, agriculteurs...).

Aménagement faunistique sous les lignes électriques...

Le 15 mai 2018, RTE, la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie et l'ACCA ont signé un partenariat pour mettre en place un aménagement favorable à la biodiversité et à la faune sauvage en particulier, sur la commune d'Éloise. L'ACCA a eu le projet ambitieux de se rapprocher de RTE et d'élaborer un projet partenarial original et bénéfique à la nature. Sur plus de 8 500 mètres carrés, elle va débroussailler, dessoucher et préparer le sol pour planter un couvert végétal favorable au maintien et au développement de la faune sauvage. La quiétude et la nourriture apportées par ce couvert adapté seront une chance considérable pour les mammifères, les oiseaux et les insectes de la commune d'Éloise. Cet aménagement sera entièrement financé par RTE. La fédération départementale des chasseurs assurera le suivi de l'opération et apportera les conseils techniques nécessaires, le cas échéant. En Haute-Savoie, le projet d'Éloise est le quatrième mis en œuvre après ceux de Valleiry, Montagny-les-Lanches et de Saint-Jean-de-Tholome !



© Guillaume Coursat

Application "chasseco"

Elle permet de connaître instantanément, et par commune, les jours et horaires de chasse. Téléchargeable sur Android et Iphone, soyez les ambassadeurs de cet outil unique développé par la Fédération des chasseurs.



"Passion Nature" : des liens transfrontaliers

Du 24 au 28 mai, le salon "passion nature" a animé la charmante petite ville de Martigny dans le canton du Valais en Suisse. Durant ces quatre jours, la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie, en qualité d'hôte d'honneur, a contribué à la réussite de l'événement en proposant aux visiteurs un stand de valorisation de la chasse française et de la chasse haut-savoyarde en particulier. Au delà du côté festif et de l'aspect commercial de ce temps fort qui a rassemblé près de 34000 personnes, ces journées ont permis à la fédération de se rapprocher de ses homologues Valaisans (chasseurs du canton du Valais) mais aussi Valdôtains (chasseurs du Val d'Aoste en Italie) et de confronter les spécificités cynégétiques des uns et des autres. Déjà, André Mugnier, Président de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie a ébauché l'idée d'un rapprochement cynégétique transfrontalier entre la Haute-Savoie et les deux cantons, Suisse et Italien. Certes, tout reste à imaginer mais les intérêts sont multiples tant sur la gestion des grands prédateurs que sur celle des ongulés ou encore au regard de la gestion du bouquetin, de l'aménagement des territoires ou de la communication.



© Guillaume Coursat



© Guillaume Coursat



Contact : François BOVAGNE
Tél. : 04.50.94.55.67 ou www.asdcgg74.com

SANGLIER COURANT

Les tirs ont lieu le samedi
après midi à partir
de 14 h 00

Stand de l'Arquebuse
RN5 Aubonne
74140 DOUVAINE

- ✓ 25 Août
- ✓ 1er septembre

RÉGLAGES

- ✓ Tous les mercredis dès 15 H 00 à partir du 13 juin 2018 et jusqu'au 24 octobre 2018
- ✓ le 02 septembre 2018 de 14 H 00 à 18 H 00.

Résultats du Brevet grand Gibier 2018

Le brevet grand gibier s'est déroulé le 9 juin 2018. Suite à désistement important, seul deux récipiendaires ont obtenu la médaille d'or.

- ✗ MAURICE Yves Major de promotion
- ✗ STAZAK Jean-Claude

Félicitations aux lauréats.

TRANSPORT DE VOS ARMES :

Pour le transport de vos armes, pensez à vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir.



Horaires du stand à Villeneuve :

. Jeudi de 15h à 19h jusqu'à fin septembre 2018.

. Samedi de 9h à 19h

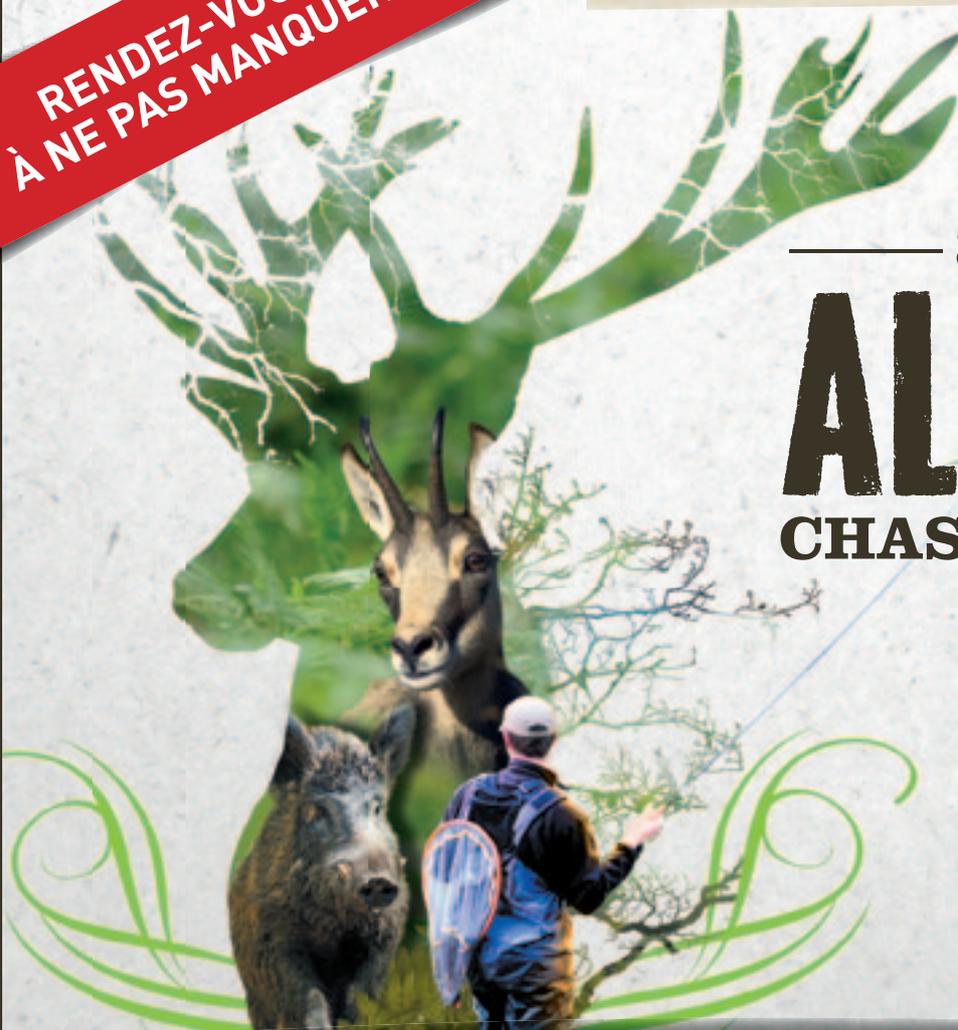
Pour renseignements et réservations prendre contact avec :

Monsieur Jean Pittier **+0041 76 378 29 89.**

Plan d'accès au site :

www.btcmontreuxvilleneuve.ch

RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER



3^{ème} SALON

ALPINUS

CHASSE  PÊCHE

18 AOÛT
19 2018

ESPLANADE DU LAC
AIX-LES-BAINS

AU CŒUR DES SAVOIE, L'ÉVÉNEMENT CHASSE-PÊCHE DES ALPES

Samedi 18 août
de 10h à 19h

Dimanche 19 août
de 9h à 18h



- Cotation de trophées
- Exposition



- + de 300 chiens
et grande vènerie



- Armureries
- Équipements chasse

felix Crédits photos : D. Lardion - Nicolas Fomson - Adobe stock

Crédit Mutuel



Entrée 5€



RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉSERVATIONS

06 18 29 67 39
www.alpinus.fr



Sébastien Balancet est l'actif garde particulier de l'ACCA de la Clusaz, au cœur du massif des Aravis. Ce printemps, il nous a fait suivre un événement qui aurait pu être heureux. Malheureusement, les Lois de la nature en ont décidé autrement !



© Sébastien Balancet

Début mai, dans un sous bois dense, Sébastien lève un oiseau assez volumineux. Interloqué, il se dirige discrètement sur place. Il constate la présence d'un nid qu'il attribue, de prime abord à une bécasse. Le temps de faire un cliché et notre chasseur quitte les lieux au plus vite. Renseignement pris auprès de l'association des bécassiers de France, cette ponte est attribuée sans hésitation à une gélinotte des bois.

Petit gallinacé de la famille des téttras, la gélinotte habite préférentiellement les forêts denses et humides de moyenne montagne. Oiseau monogame (formation d'un couple) et particulièrement discret, le mâle, ou coq, signale son territoire en avril et mai par un chant ténu connu des

seuls spécialistes.

La découverte d'un nid reste exceptionnelle. Grâce au savoir faire et à la discrétion du chasseur-garde particulier, un piège photographique a pu être installé sans déranger la couveuse. Ainsi du 15 au 30 mai, tout se déroulerait à merveille, la fin de la ponte et donc le début de l'incubation (23 à 25 jours) ayant été évaluée au 19 mai.

Avec toutes les précautions d'usage et grâce à une excellente connaissance du terrain, Sébastien a pu vérifier la situation du nid, les 22 et 29 mai. Il était optimiste : *"les myrtilles prennent des feuilles et le milieu se densifie tandis que la couveuse est sur les œufs. Pour l'instant aucune visite intempestive d'un prédateur n'est à déplorer"* nous rapportait-il, heureux.

Adieu veau, vache, cochon et surtout couvée

Malheureusement, le 2 juin signait la fin tragique de cette belle histoire. Sébastien ne pu que constater, dépité, un nid abandonné et désespérément vide de ses œufs. Un visiteur mal intentionné était passé par là (sans que le piège-photo ait pu saisir son identité). Ne laissant que quelques plumes et le reste d'un œuf, le malfrat a signé son forfait : La martre avait sévi. La martre est un redoutable prédateur de tout ce qui vit au sol ou dans les arbres de nos forêts.

Face à ce constat désolant, nous ne pouvons que déplorer le statut quasi



© Guillaume Coursat

protégé de ce mustélide forestier ; le Ministère de l'Environnement ayant refusé notre demande de classement parmi les espèces à réguler en 2012. Avec l'impossibilité réglementaire de la piéger et l'impossibilité pratique de la chasser, l'espèce impose désormais sa présence dans toutes les forêts de montagne et impacte sérieusement les effectifs d'oiseaux et de la petite faune.

Pour un nid de gélinotte suivi, combien se font détruire de cette façon et combien de poussins parviennent à échapper aux griffes, aux dents ou aux serres des prédateurs ? La Fédération relancera l'Administration lors du renouvellement du classement des espèces nuisibles en fin d'année... Ce sera trop tard pour cette malheureuse galline, sacrifiée sur l'autel d'une certaine idée de la Protection de la Nature.

Tous nos remerciements à Sébastien pour son rôle de sentinelle, pour sa motivation et son suivi attentif de la nature sur son beau territoire de la Clusaz. ●



Élevage de

BRAQUE ALLEMAND - GOLDEN RETRIEVER - LABRADOR

CHIOTS ou JEUNES CHIENS DÉBOURRÉS,
inscrits au LOF, pucés & vaccinés

PENSION CANINE - ÉDUCATION - DRESSAGE Chasse



3 CACT - 2 CACIT - 1 RCACIT
Field trial de montagne

3 CACT «bécasses»
Vainqueur échelle des valeurs «bécasses» 2017
Champion de field «gibier sauvage»
Champion de printemps
Champion d'automne
Champion international de travail

Ellis des granges de la Dombes

Thomas BERTHON

74800 La-Roche-sur-Foron

☎ 06 03 21 38 74

www.thomasberthon.com



L'ACCA Taninges était en fête le dimanche 6 mai pour son premier concours de pêche.

Toute la journée durant, Saint-Hubert a veillé sur nous en offrant un soleil radieux. Le partage et la bonne humeur entre chasseurs et non-chasseurs auront été les grandes réussites de cette journée au bord de l'eau.

Un grand merci à tous les chasseurs des différentes vallées pour leur mobilisation.

Nous vous donnons rendez-vous à la même période l'année prochaine au lac d'Anthon sur la commune de Mieussy où son ACCA organisera son troisième concours.

Pour l'ACCA de Taninges, la seconde édition aura lieu en 2020. Nous l'attendons déjà avec impatience et espérons qu'elle se déroulera aussi sous les meilleurs auspices !

ACCA DE TANINGES



PETITES ANNONCES ENTRE CHASSEURS

- A VENDRE -

Lot de trophées (aucun africain)

Enlèvement à Vonnas (01).

Parfait pour hall - réception -
Grande Salle etc

Photos et liste sur demande

contact : jlb.gm@orange.fr
06.03.40.65.61.

Vous souhaitez passer une petite annonce, cette rubrique est faite pour vous.

1- Rédigez lisiblement votre annonce qui ne devra pas **exceder 30 mots**

2- Envoyez votre rédaction accompagnée de votre règlement de **20 € par annonce**. Chèque à l'ordre de la fédération des chasseurs.

La sortie du prochain numéro est prévue le 10 décembre. L'annonce devra nous parvenir impérativement avant le **15 NOVEMBRE 2018**.

Votre annonce :

Merci de retourner votre petite annonce accompagnée de votre règlement à la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie
142, impasse de Glaises - 74350 Villy-le-Pelloux



Éric Favre est le nouveau président de la petite ACCA de Maxilly sur Léman, forte d'une vingtaine de membres. Le territoire champêtre de cette commune offre une vue imprenable sur les côtes helvètes du lac Léman ; les pieds dans l'eau et la tête sur le piémont de l'impluvium des eaux d'Évian. Conseiller municipal et élu président de l'ACCA en 2017, Éric Favre tient à rendre hommage à son prédécesseur, Bernard Zocola.

Bien connu des chasseurs du pays du Gavot, cet octogénaire s'engage au service de la chasse dès 1958 en étant cofondateur de la société de chasse de Maxilly-sur-Léman mais aussi de celle de Saint-Gingolph-Novel... bien avant que ces dernières deviennent des ACCA.

En 1960, ce secrétaire de mairie qui a exercé dans plusieurs communes de la région, a prêté serment au Tribunal de Grande Instance de Thonon pour assumer, de nombreuses années durant, la fonction bénévole de garde chasse particulier. Autant vous dire que pour cet homme de terrain, la nature n'a que très peu de secret. Reconnu par ses pairs, il sera nommé conseiller technique de la Fédération Départementale des Chasseurs en



1973. En 2001, il prend les rênes de l'ACCA de Maxilly-sur-Léman et les conservera jusque'en 2017.

Un grand merci à Bernard pour tout le travail accompli au service de la chasse et des territoires. En plus d'être très impliqué dans la vie locale, son parcours est remarquable. Nous souhaitons à ce jeune retraité de la fonction de président d'ACCA une excellente saison de chasse sur les contreforts du plateau de Gavot. ●

DECATHLON EPAGNY VOUS INVITE

WEEK-END DE LA CHASSE !

VENDREDI SPECIAL CHASSEURS
entretenir et régler son arme*, point sur la législation, quelles munitions pour le futur, présentation de la gamme **SOLOGNAC**
Tenue et accessoires de chasse à gagner !

Ven. 31 août 18h30-21h
Nocturne & buffet campagnard

Sam. 1er sept. 10h à 18h
Animations

Toutes les animations, rabais réservés

DECATHLON

L'AFACCC DES SAVOIE COMMUNIQUE



Suite à la démission de sa Présidente en fin d'année 2017, l'AFACCC des Savoie a connu un début d'année 2018 mouvementé. Elle a tout de même assuré avec brio la réalisation de deux concours de meutes : un concours de meutes sur lièvres en Haute-savoie (plateau de la Semine) et un concours sur sangliers dans l'avant pays savoyard.

À la suite de son Assemblée Générale qui s'est tenue au mois de juin et qui a rassemblé plus de 50 adhérents, le conseil d'administration s'est réuni pour élire un nouveau bureau. Ont été élu :

- × **Président** : **Éric Giraud**
- × **Vices Présidents** : **Romain Bouton**
Pascal Corboz
- × **Secrétaire** : **Damien Zamparo**
- × **Trésorier** : **Laurent Chatenoud**

L'AFACCC des Savoie souhaite également la bienvenue à **Clément Saint-Marcel**, jeune chasseur aux chiens courants de la Haute-Savoie qui a été élu membre de son Conseil D'administration.



© Guillaume Courset

ARMES CONCEPT

ARMURERIE PROFESSIONNELLE
Spécialiste de la chasse en montagne

73100 AIX-LES-BAINS

2 Avenue de Verdun
04.79.61.47.35.

Conseils & études personnalisées
en balistique et tirs longue distance.

Nombreux choix d'armes d'occasion
Reprise - Dépôt vente



L98-EVO Caméra de chasse cellulaire

445€

Photo :

- 12 mégapixels, 42 Leds bleues, 5 zones de détection
- Photos couleur de jour, infrarouge de nuit
- Portée du flash jusqu'à 27 m (90°),
- Vitesse de déclenchement de 0,3 s

Vidéo :

- Enregistrement v de 10 à 90 s (720p) + Photo prévidéo

Cellulaire :

- Transmission rapide des photos en 4G
- Carte SIM préactivée incluse
- Caméra entièrement configurable avec l'application



L98-S Caméra de chasse solaire et cellulaire

740€

Photo (en éléments en plus) :

- Ecran de visionnement de 2" avec les fonctions de zoom et déplacement dans l'image
- Portée du flash jusqu'à 30 m (100°)
- Vitesse de déclenchement de 0,07 s

Vidéo (en plus) :

- Enregistrement du son

Cellulaire (en plus) :

- Géotag GPS + Transmission LTE rapide des photos
- Caméra autonome à énergie solaire (Batterie rechargeable intégrée)



SPYPOINT

*Abonnement : gratuit pour 100 photos
par mois, 5 € les 250, et 15€ en illimité

Armes concept sera présent au salon
Alpinus les 18 et 19 août à Aix-les-Bains



Atelier d'armuriers professionnels



- × Toutes réparations
- × Réglage en stand
- × Mise en conformité
- × Études personnalisées



LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC DES VOIRONS : Une maison de la chasse à Fillinges

Plus d'une année de travail représentant 800 heures de bénévolat à mettre au crédit des chasseurs de Fillinges a été nécessaire pour finaliser un chantier d'envergure : redonner vie à l'ancienne pisciculture de la commune sous la forme d'une maison de la chasse.

La bâtisse en ruine a été acquise

par la Mairie de Fillinges. Ce bâtiment de plus de 70 mètres carrés a été mis à la disposition de l'ACCA qui souhaitait en faire un espace de rassemblement pour les chasseurs mais aussi un lieu de présentation du gibier et de préparation de la venaison avec l'installation d'une chambre froide, garante d'une bonne conservation du gibier prélevé à la chasse.

Le samedi 30 juin, la maison de la chasse de Fillinges a été inaugurée en grande pompe, en présence de Bruno Forel, Maire de Fillinges, Cyril Pellevat, sénateur de la Haute-Savoie, André Mugnier, Président de la Fédération Départementale des chasseurs et Jacques Guyot, Président de l'ACCA. Monique Oberson, Administratrice de la Fédération en charge du Pays Cynégétique des Voirons était également présente aux côtés d'Hervé Balsat, Président du GIC éponyme et Daniel Jallud, Lieutenant de Louveterie du secteur. Dans son allocution, le Président André Mugnier a remercié la municipalité pour sa contribution à ce beau projet. Il a également félicité les chasseurs de l'ACCA de Fillinges pour les heures passées à mener à bien cette entreprise qui contribue à positionner les chasseurs comme des acteurs locaux dynamiques et responsables.

G.C.



© ACCA Fillinges

RETROUVEZ-NOUS SUR LE

3^e SALON ALPINUS CHASSE & PÊCHE

18 AOÛT 19

ARMURERIE DES 2 SAVOIE

JULIEN BIRCK
DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE DE LIÈGE | +20 ANS D'EXPÉRIENCE

DÉSTOCKAGES
FINS DE SÉRIES -50 %
▶ VOIR EN MAGASIN

ATELIER SUR PLACE

POSSIBILITÉ RÉGLAGES PERSONNALISÉS
DE VOTRE TOURELLE
OU RÉTICULE BALISTIQUE

FREINS DE BOUCHE AD25

BOULES DE LEVIER DE CULASSE ARTISANALES

HULL CARTRIDGE

B&P Baschieroz Pellagri

VOIRN EQUIPMENT

> 04 79 32 58 01

ARTISAN DIPLOMÉ PASSIONNÉ

nature • montagne • chasse • armes • bois • entretien • réparation • fabrication • conseils • rigueur • optique • minutie • compétences • service • savoir-faire...

400, avenue de la Libération - 73400 UGINE
armureriedes2savoie@orange.fr - 04 79 32 58 01

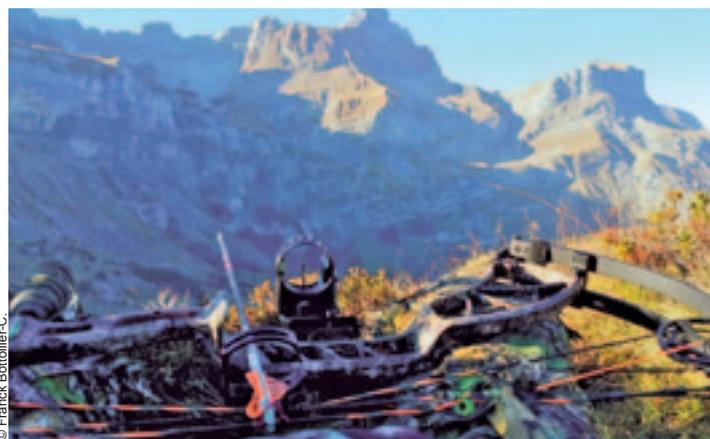


"Et t'arrives à tuer un sanglier avec ça ? », « et tu peux tirer loin ? » En substance, voici le genre de questions qu'entend un chasseur à l'arc, espèce en voie d'apparition, ou plus exactement de réapparitions, lorsqu'il croise un autre Nemrod, au détour d'un sentier, dans nos belles montagnes alpines.

Alors oui ! À l'arc on peut prélever un sanglier, un chamois ou un cerf. En réalité, il est possible, avec un arc et une flèche, de chasser tous les gibiers de la Haute Savoie, du plus petit au plus grand.

L'arc est efficace

Pour peu que vous utilisiez un matériel adéquat, l'arc est une arme efficace ! Les statistiques établies depuis plus de 20 ans le démontrent. Ainsi, il est attesté que les distances de fuite du gibier fléché sont égales voire inférieures à celui tiré par arme à feu. Il est aussi montré que le pourcentage de perte est, en revanche, très nettement inférieur. Alors bien sûr, oubliez les tirs à longue distance ou sur un gibier en pleine course comme il est plus couramment pratiqué avec votre arme à feu. La chasse à l'arc est une chasse de contact, avec une



© Franck Bottollier-C.

distance moyenne de tir d'une petite vingtaine de mètres, voire moins.

Soyons clair : si vous ne concevez pas une journée de chasse, sans avoir pu faire parler la poudre et mis un gibier au tableau, il est inutile de penser à la chasse à l'arc ! Par contre, si l'approche et l'affût vous passionnent, si les parties de cache-cache avec le gibier sauvage vous enthousiasment, songez à ce mode de chasse. Il va vous plaire, à n'en point douter. Approcher au plus près un animal jusqu'à voir bouger ses naseaux au rythme de sa respiration, attendre qu'il vous expose son flan pour placer votre flèche au défaut de l'épaule, prendre le risque de voir ses efforts se solder par une fuite de l'animal convoité pour un mouvement de trop, procure des émotions indescriptibles, tant nos instincts souvent enfouis sont prégnants. C'est un mode de chasse magique, au plus près de la nature.

Devenir chasseur à l'arc

Pour y accéder, rien de plus simple. Votre permis de chasser en poche, il vous suffira de participer à une JFO (Journée de Formation Obligatoire) à la pratique de la chasse à l'arc. Durant cette journée, les membres de l'Association des Chasseurs à l'Arc de Haute-Savoie (ACAHS) s'efforceront de vous aider au mieux à débiter dans ce mode de chasse moderne et venu de la nuit des temps. Ce temps de formation sera aussi l'occasion de vous entraîner car un arc, encore plus qu'une arme à feu, ne se laisse pas au râtelier en dehors de la période d'ouverture. Soyez curieux, vous découvrirez un mode de chasse, au combien passionnant !

**Contact : Franck Bottollier / 06 67 02 12 55
franck.bottollier@orange.fr**

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES CHASSEURS À L'ARC DE LA HAUTE-SAVOIE

Je soussigné : Nom et Prénom :

Adresse :

Tel / email :

N° de permis de chasser :

Date de l'attestation chasse à l'arc (si vous l'avez déjà obtenue) :

Demande mon adhésion comme membre actif et donne mon adhésion complète aux objets, buts et règlements de l'association. L'adhésion annuelle est fixée à 45 €. Elle inclut : la cotisation à l'ACAHS, la cotisation annuelle à la Fédération Française des chasseurs à l'Arc, l'abonnement annuel à la revue "Chasse à l'arc", l'accès permanent au terrain de tir 2 D de Marignier ainsi qu'une réduction commerciale chez nos partenaires (Mont-Blanc Archerie, BOA Cordages, Arrowtech).

Date et signature :

Le règlement de la cotisation n'interviendra qu'après agrément de la demande par le conseil d'administration, votre carte vous sera alors envoyée.

Bulletin à renvoyer accompagné du chèque bancaire à l'ordre de l'ACAHS à
M. Franck Bottollier - 85 clos de la Pairire - 74700 Sallanches

SOUVENIR...

HOMMAGE à GEORGES MÉTENDIER

Georges nous a quittés le 26 mai, à l'aube de ses 89 ans. Figure incontournable de notre A.C.C.A, il en était le doyen, totalisant 70 permis.

Malgré une vie de durs labeurs, Georges cumulait deux activités : ouvrier en équipe et agriculteur ; il s'est investi sans compter. À la création des A.C.C.A, en 1968 c'est tout naturellement qu'il acceptera de prendre la présidence, secondé par son frère Claude, qui était alors administrateur. Par la suite, Georges deviendra trésorier, fonction qu'il occupera jusqu'à la saison dernière.

Pendant de nombreuses années, toutes les tâches qui incombaient à la chasse transitaient chez lui, tant il était clairvoyant, pragmatique et efficace. Il ne manquait à aucune mission, aucune tâche et aucune manifestation de notre ACCA. Son engagement était total. Il était un pilier pour les chasseurs de l'ACCA d'Usinens. Son volontariat, sa disponibilité et son engagement sans faille seront récompensés en 2007 lorsqu'il obtient la médaille de la fédération.

La nature était sa passion. Chasseur de lièvre passionné, il aimait voir travailler ses chiens sur la voie de ce gibier qu'il affectionnait et respectait au plus haut point. Des bonheurs simples... Simple comme l'a été sa vie !

Merci Georges, pour toutes ces années au service de la chasse d'Usinens.

Je terminerai sur une note plus personnelle : c'est toi qui m'a transmis la passion de la chasse, du travail et du volontariat. Tu étais le compagnon de notre maman et nous avons vécu une vie heureuse avec toi.

Sois heureux en Saint-Hubert avec tes fidèles compagnons.

*Michel,
ACCA Usinens.*



OFFRE EXCEPTIONNELLE !

Gamm vert
N°1 DE LA JARDINERIE

Instinctivement Nature vous fait profiter d'une remise de **30%** sur vos munitions dans le magasin Gamm vert de Bonneville

jusqu'au **30 septembre.**

Cartouche FOB - ROTTWEIL
calibre 12 / 16 / 20

Tout diamètre de grenaille
Balle - Brenneke

Billes d'acier spéciales canard

- ✓ Winchester 270 W.
- ✓ Winchester 270 WSM
- ✓ Winchester 280 R.
- ✓ Winchester 300 W.
- ✓ RWS 7X57 R.
- ✓ RWS 7x64
- ✓ RWS 7x65 R
- ✓ RWS 8X57 JRS
- ✓ RWS 9,3x62
- ✓ RWS 9,3x74

Références et quantités limitées.

Pensez à vous munir de votre permis validé

Contact : 04 50 46 89 21

www.instinctivement-nature.fr



Jardinage
Végétaux

Animaux

Produits Régionaux

Vêtements et Chaussures



Magasins appartenant
à la **coopérative**



01

**BELLEGARDE
CHÂTILLON-EN-MICHAÏLE ***
ZAC Pierres Blanches
04 50 48 11 24

CROZET
Gamm vert Village
ZAC de la Vie Chatelme
04 50 40 29 95

PREVESSIN-MOËNS *
PAE du Clos de Magny
04 50 42 66 54

CHINDRIEUX *
Gamm vert Village
Route de la Chambotte
04 79 54 51 39

73

74

ALBY/CHERAN *
Route d'Héry
04 50 68 20 80

ECHE *
PAE de la Menoge
04 50 39 21 38

ECHEVILLE *
Avenue de la Gare
04 50 97 16 77

CRUSELLES
Gamm vert Village
Les Moulins
04 50 44 11 33

DOUBRE *
Zone des Esserts
04 50 31 91 40

DOUBRE
Gamm vert Village
Route de Messery
04 50 94 07 47

FRANCH *
Z.A. des Bonnets
04 50 32 23 93

GRISY *
Le Plot
04 50 68 03 47

LA FICHE/FOIRON
Rue de la Folieuse
04 50 03 28 40

LE GRAND-BORNAND
Gamm vert Village
Chef-Lieu
04 50 02 35 50

SALLANCHES *
Route du Fayet
04 50 58 11 49

TANNOZ
Gamm vert Village
Route d'Annemase
04 50 34 22 48

THËNES *
Route d'Annecy
04 50 32 77 20

VALLEIRY *
Route de St-Julien
04 50 04 32 33

BOUTIQUE TERROIR

* Retrouvez toutes les saveurs de nos régions au sein de la boutique terroir de nos magasins.

Rejoignez-nous sur
facebook

Le Colvert

Armurerie - Coutellerie

Depuis
1996

19 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS - Tél : 04.50.71.04.48

Nouveautés

LES CARABINES
BERGARA
ARMURERIE & COURTILLERIE
VERVEY-CARROU



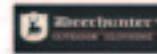
Carabine BERGARA TIMBER
Chargeur amovible
Arme fiable et très précise
Grand choix de calibres

995 €



Jumelle KAHLES
Helia RF 10x42
avec télémètre 1500m
et calculateur d'angle

1590 €



Veste Cumberland
DEERHUNTER
Pour être en
sécurité
et
invisible
en même temps



259 €



Lunette ZEISS V4
Qualité et robustesse à petit prix
Zoom X4
1-4x24 - 3-12x56 - 4-16x44
à partir de **1040 €**



Point rouge TS25
Très fiable
Acquisition de cible très rapide
245€ - 199 €



Lunette SWAROVSKI Z8I
0.75-6x20 - 1-8x24
1.7-13.3x42 - 2-16x50
Le + grand champ de vision du monde
de 56m à 100 m
à partir de **2390 €**



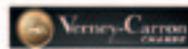
CRISPI

Chaussures CRISPI
100% étanche
Crampons amovibles
259 €

Pack ouverture



Carabines SAVAGE AXIS II XP
Cal 30.06 - Lunettes 3-9x40
850€ - 30% = 595 €



Carabine à répétition manuelle
Chargeur amovible 5 coups
Cal 30.06 et 300 Win Mag
Version gaucher au même prix
Livré avec pack* 2150 €

(*1 Point rouge, 1 boîte de balle, 1 housse, 1 bretelle)



Coffre fort
12 armes longues
Serrure électronique
Petit coffre intérieur
Anti feu
1490 €



Coffres pour armes longues.
Râtelier en bois
Moquette intérieur
Petit coffre intérieur
4+1armes:360-15%=306€
6+1armes:440-15%=374€
8+2armes:490-15%=416€
11+3armes:700-15%=595€
(avec étagère)

Pantalon Strike
DEERHUNTER
Totalement
extensible
89 €



SAUER

La carabine SAUER 100
La qualité, la précision SAUER
à petit prix
Cal 270W-30.06-7RM-300WM



*Classic bois **1390 €**



Classic XT Synthétique **1190 €**

NOUVEAU : SANGLIER COURANT

**Idéal pour l'apprentissage
et l'entraînement au tir du grand gibier**



**Séance uniquement
sur rendez vous
au 04.50.71.04.48**

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

* photos non contractuelles

* dans la limite des stocks disponibles